



**Pas de bébés à la consigne !**

**Le 3 décembre 2020**

**DÉCRÉTONS LA FÊTE NATIONALE REBELLE DES MODES D'ACCUEIL**

**Macron, Castex, Taquet, écoutez les professionnel.les  
entendez la commission des 1000 jours**

**Tournez enfin votre réforme vers la qualité d'accueil des tout petits !**

**Pas de bébés à la consigne rappelle que la réforme des modes d'accueil voulue par le gouvernement pour 2021 ne répond pas aux enjeux de qualité qu'attend le monde de la petite enfance (cf. les 3 tableaux comparatifs).**

**Parmi les propositions de la commission des 1000 premiers jours pour les modes d'accueil**

- ▶ le respect d'un ratio de 5 enfants par adulte tous âges confondus avec au moins 70% de professionnels diplômés (IDE, Puer, EJE, AP) ;
- ▶ la pratique de la référence qui permet une continuité des soins dispensés à l'enfant et contribue (...) à la qualité de l'accueil et à une relation de confiance enfants-parents-professionnels ;
- ▶ valoriser la rémunération et investir fortement dans la formation initiale et continue de qualité des professionnels de la petite enfance exerçant dans les modes d'accueil collectifs et individuels ;
- ▶ un mode de financement universel pour tous les modes d'accueil individuels et collectifs ;
- ▶ une surface intérieure de 7m<sup>2</sup> minimum par enfant (...) partout en France et un accès quotidien à un espace extérieur.

**Le gouvernement veut imposer par ordonnance**

- ▶ le maintien d'un ratio d'1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas et 8 qui marchent et de 40% de professionnels diplômés (IDE, Puer, EJE, AP),
- ▶ une formation complémentaire au rabais pour les 600 000 professionnels de la petite enfance (48 ? millions d'É prévus là où il en faudrait ???),
- ▶ un accueil en surnombre porté à 115% en référence à la capacité horaire hebdomadaire,
- ▶ un effectif porté à 12 enfants dans les micro-crèches,
- ▶ l'accueil par un professionnel seul de 3 enfants avant 8h et après 18h en EAJE,
- ▶ l'accueil d'un enfant supplémentaire une semaine par mois par les assistantes maternelles
- ▶ le maintien des disparités de financement des modes d'accueil et d'inégalités dans le reste à charge pour les familles,
- ▶ une surface intérieure de 7m<sup>2</sup> par enfant et de 5,5 m<sup>2</sup> dans les zones de plus de 10.000 habitants/km<sup>2</sup>.

**Pas de bébés à la consigne persiste et signe en revendiquant**

- ▶ une qualité d'accueil garantie par 1 profes-sionnel.le pour 5 enfants et par au moins 50% de professionnel.les les plus qualifié.es en EAJE,
- ▶ un accueil en surnombre limité à 110% des inscrits en EAJE,
- ▶ un effectif de 10 enfants maximum dans les micro-crèches,
- ▶ l'élévation globale des niveaux de qualification des professionnel.les de l'accueil individuel et collectif, par la formation initiale et la formation continue diplômante,
- ▶ un soutien financier aux assistantes maternelles leur permettant de se limiter à l'accueil de 3 enfants
- ▶ l'alignement du coût restant aux familles, sur la base du quotient familial, quel que soit le mode d'accueil,
- ▶ une surface de 7m<sup>2</sup> minimum

**Pas de bébés à la consigne appelle à se mobiliser le 3 décembre sur place dans tous les modes d'accueil : comment ?**

Affichez le flyer du collectif sur les vitres de la crèche... (téléchargeable sur le site)

... ou rassemblez-vous à la pause devant la crèche ou toute autre idée pour se faire entendre...

Photographiez-vous avec le flyer et vos propres créations revendicatives

Envoyez-les photos par mail au ministère\* et sur la page Facebook du collectif

Informez les médias localement, invitez-les sur place !